



<https://latribunelibre.com/emploi/medecin-generaliste-en-ehpad-secteur-de-dijon-0-6-a-1-etp-f-h-5>

Médecin Généraliste en Ehpad – Secteur de Dijon – 0.6 à 1 ETP F/H

Description

Directement rattaché à la Directrice, vos missions s'articuleront de la manière suivante :

Tout d'abord, vous êtes responsables du suivi médical régulier des résidents, en réalisant des consultations fréquentes afin d'évaluer leur état de santé et d'ajuster les traitements.

De plus, la coordination des soins avec l'équipe soignante, comprenant infirmiers, aides-soignants et kinésithérapeutes, est primordiale pour garantir une prise en charge globale et harmonieuse des résidents.

Par ailleurs, vous jouez un rôle clé dans la prévention, en mettant en place des actions visant à éviter la dégradation de l'état de santé des résidents.

En outre, vous devez gérer les urgences médicales, en prenant les mesures nécessaires pour stabiliser l'état du résident et organiser, si besoin, son transfert vers un service hospitalier.

Enfin, vous êtes chargés d'évaluer et d'ajuster les traitements médicamenteux, en tenant compte de l'évolution de l'état de santé des résidents, des interactions médicamenteuses et des effets secondaires.

Qualifications

Obligatoirement inscrit au tableau de l'ordre des médecins, vous avez la capacité de vous mettre à la place des résidents et de faire preuve d'empathie. Patient, vous vous démarquez par votre écoute active et votre bienveillance. L'esprit d'équipe et la communication sont des éléments indispensables afin de réussir sur ce poste.

Les horaires de travail sont flexibles et dépendront grandement de vos disponibilités et de vos envies (présence souhaitée le mercredi)

La rémunération dépendra de votre quotité de temps de travail et de votre ancienneté (convention 51).

Cette annonce, vous intéresse ? N'hésitez pas à postuler

Organisme employeur
HARRY HOPE

Type de poste
Temps plein

Secteur
ACTIVITÉS DES AGENCES DE
PLACEMENT DE MAIN-
D'OEUVRE

Lieu du poste
21617, TALANT, TALANT, France

Date de publication
4 janvier 2025 à 14:04

Valide jusqu'au
03.02.2025